

**Conseil d'administration**  
**29 septembre 2022**

**En référence au**  
**point 2 de l'ordre du jour**

**Point à l'ordre du jour : Mise à jour sur la situation financière**

**Résumé**

Conformément au règlement E.1.b) de l'IPPF, le Comité des finances, d'audit et des risques (C-FAR) s'est réuni le 28 juillet 2022. Le Comité a assuré une surveillance et donné une orientation politique dans les domaines clés suivants :

**Revoit et prend note :**

- (a) de l'actualisation financière des 5 premiers mois de l'exercice 2022 ;
- (b) des prévisions financières (5+7) du solde de fin d'année au 2nd trimestre de l'exercice
- (c) Tous les dossiers récemment fermés et en cours relatifs aux incidents de fraude à la date du 15 juillet 2022
- (d) Mise à jour eu égard au plan d'audit interne 2022 et approbation des priorités présentées.
- (e) Rapport de protection et de gestion des incidents pour le 2<sup>nd</sup> trimestre 2022 et
- (f) Rapport de protection et de gestion des incidents pour le mois de juin 2022
- (g) Plan d'investissement sur le court terme présenté par Treasury Springs
- (h) Evaluation triennale du régime de retraite à prestations déterminées de l'IPPF Londres.
- (i) Plan propose de renforcement du système de gestion de trésorerie de l'IPPF.

**Approuve :**

- (a) Le procès-verbal de sa réunion du 18 mai 2022
- (b) Le mix d'investissements des placements à long terme présenté par Morgan Stanley.

**Action requise**

1. Le Conseil d'administration de **noter** le rapport soumis par la Présidente du C-FAR.
2. Sur recommandation du C-FAR, le Conseil d'administration d'examiner et d'approuver :
  - (a) La clôture du Fonds d'urgence du DG avec un solde d'environ US\$ 219k
  - (b) Le registre des risques stratégiques actualisé
  - (c) Le nouveau registre des risques de l'IPPF.

## Participant-e-s

Membres du C-FAR : Elizabeth **SCHAFFER**, Présidente, C-FAR  
Bience **GAWANAS**, Trésorière de l'IPPF & Membre du C-FAR  
Judith **MAFFON**, Membre, C-FAR

Personnel : M Varun **ANAND**, Directeur, Finance & Technologie  
Nisha **GOHIL** (preneuse de notes)

Cabinet d'audit interne : Mark **SULLIVAN**, Directeur, Assurance contre les risques, RSM  
Risk Assurance

A rejoint la réunion pour des points pertinents de l'ordre du jour Vanessa **STANISLAS**, Responsable de la protection

Dans l'impossibilité d'assister à la réunion : Lakshan **SENEVIRATNE**, Membre, C-FAR  
Maisarah **AHMAD**, Membre, C-FAR  
Nicolette **LOONEN**, membre, C-FAR, qui a cependant transmis ses commentaires et questions pour tous les documents.  
Alvaro **BERMEJO**, Directeur-Général

### **1. Bienvenue et présentations**

Liz souhaite la bienvenue à tous les participant-e-s et indique que le quorum n'est pas atteint, puisque seuls trois membres du C-FAR sont présents. Elle les informe que, bien que Nicolette ne puisse assister à la réunion, elle a fait part de ses commentaires écrits et de ses questions sur chaque point en amont de la réunion.

Varun indique qu'étant donné les contraintes de temps et de calendrier, la réunion doit se poursuivre et qu'il enverra toutes les décisions prises par le comité aux autres membres en leur demandant de les approuver.

Les membres du comité présents acceptent la proposition en notant que les commentaires et les questions de Nicolette sur chaque point seront pris en compte dans les discussions.

### **2. Point 2 - Points de procédures**

#### **2.1. Excuses pour absence**

Lakshan, Nicolette et Alvaro ont présenté leurs excuses. Maisarah également n'a pas pu se joindre à la réunion.

#### **2.2. Adoption de l'ordre du jour et de l'horaire provisoires**

Le comité a examiné l'ordre du jour et n'a fait aucun commentaire ou mise à jour sur celui-ci.

**Action** : L'ordre du jour est adopté.

#### **2.3. Procès-verbal de la réunion du Comité d'audit et des finances**

Il est demandé au comité d'examiner et d'approuver le PV de la précédente réunion de mai. Devant l'absence de commentaires, le procès-verbal est adopté.

**Action :** Les membres du C-FAR approuvent le procès-verbal de la réunion précédente du 18 mai 2022.

#### 2.4. Questions émanant des réunions précédentes

Il n'y a pas de questions émanant des réunions précédentes.

### 3. Actualisation financière au 31 mai 2021 et prévision budgétaire au 2<sup>nd</sup> trimestre 2022

#### (a) Actualisation financière des 5 premiers mois de l'exercice 2022

Varun fait une présentation de haut niveau des chiffres concernant les comptes de gestion pour les cinq premiers mois de l'exercice au 31 mai 2022. Il informe que l'IPPF est :

- En avance sur les revenus budgétés de US\$ 16,5 millions. Ceci est dû aux revenus non restreints de base de US\$ 5,5 millions et aux revenus restreints de US\$ 11 M.
- En retard de US\$ 21,2 millions sur les dépenses budgétées, ceci étant dû essentiellement aux financements non restreints et restreints. La sous-utilisation des ressources de base non restreintes est due à la soumission tardive des livrables par les AM, ce qui a entraîné un retard dans le versement des fonds aux AM. C'est en fait la tendance de ces dernières années et en 2023 nous chercherons donc à modifier ces problèmes de délais afin que les comptes de gestion reflètent la réalité plutôt qu'une aspiration des paiements.
- Globalement, nous sommes en avance de US\$ 35,8 millions sur le déficit budgétaire
- Du côté des réserves, étant donné que la majeure partie de nos subventions de base sont versées au cours du second semestre, nous couvrons le déficit de notre fonds de roulement grâce à nos réserves générales. Dans ce contexte, nos réserves actuelles s'élèvent à US\$ 18,7 millions, soit un peu moins que le seuil (US\$ 19 à 26 millions) fixé par le comité. Ces fonds seront réapprovisionnés dès que nous aurons reçu nos subventions non restreintes pour l'année.
- Notre flux de trésorerie prévisionnel reste positif tout au long de l'exercice.

Nicolette a fait l'éloge des prévisions trimestrielles et des documents de comptes de gestion et s'est déclarée satisfaite des informations qu'ils contiennent.

Il n'y a pas d'autres commentaires ou de questions de la part du C-FAR.

#### (b) Prévisions financières du 2<sup>nd</sup> trimestre (T2) (5+7)

Varun présente au comité les chiffres prévisionnels du 2<sup>nd</sup> trimestre. Les chiffres inclus dans le document sont les chiffres réels pour les cinq premiers mois et les revenus et dépenses projetés pour les sept mois restants de l'année.

- Le déficit projeté est passé de USD\$28,5M à USD\$22,7M. Ceci est dû à l'augmentation de l'excédent net des projets restreints de US\$6,8M et au déficit net des projets de base non restreints et désignés d'environ US\$60k et US\$1M.
- Du côté non restreint de base :
  - Les revenus des subventions de base ont été réduits de US\$6M afin de tenir compte de l'impact du renforcement du US dollar et les autres revenus ont augmenté de US\$1,5 M, d'où une réduction nette de US\$4,5M.
  - En ce qui concerne les dépenses, la subvention au Consortium a été réduite de US\$1,95 M, conformément au montant prévu de l'appel d'offres, les économies sur les salaires ont entraîné une réduction des dépenses budgétisées de US\$1M, le financement requis pour les fonds et les centres a été réévalué à la baisse de

US\$1,18M et le financement projeté à l'intention de pays à revenu élevé a été réduit d'environ US\$ 0,5 M. En revanche, environ US\$0,2 M ont été alloués à l'établissement d'un nouveau Bureau à Abidjan.

- L'impact net de ces changements s'élève à environ \$0.06M.
- En ce qui concerne les fonds affectés, l'équipe de direction a approuvé un prélèvement d'\$US1M sur le fonds de la solution 7 en soutien à la planification et la budgétisation et au travail sur le tableau de bord des AM.

A la date de la présentation précédente, nous courions le risque d'un gel des subventions non restreintes des gouvernements norvégien et suédois. Cependant, nous avons été informés que la Norvège a levé ce gel. Nous sommes en contact étroit avec le gouvernement suédois afin de minimiser le risque sur ce front. Le montant total gelé est d'environ US\$6M. La décision sera probablement prise au cours du mois de septembre.

Bience remercie Varun en ajoutant que c'est une bonne nouvelle d'avoir des nouvelles de la Norvège et dit espérer qu'il en sera de même pour la Suède.

Liz remercie Varun pour son excellente présentation des prévisions. Elle souligne la qualité du processus de prévision qui permet de tenir le comité pleinement informé non seulement des chiffres réels mais aussi des prévisions pour le reste de l'exercice. Elle reconnaît le stress que cela crée, surtout en ce moment, étant donné les défis importants en matière de ressources du service Financier. Elle souhaite que soit consignée son appréciation de l'effort fourni pour produire ce rapport.

c) Clôture du fonds d'urgence du DG

Varun présente un point d'action sur le fonds d'urgence. Il souligne qu'historiquement, le financement de la réponse humanitaire était prélevé sur le fonds d'urgence du DG et utilisé au cours de l'exercice. Cependant, maintenant que nous avons un flux séparé (flux 3) alloué uniquement à cette fin, la direction recommande la fermeture de ce fonds, dont le solde s'élève à environ US\$219k. Le directeur général a donné son assentiment à cette mesure.

Bience remercie Varun pour ses explications. Elle craignait qu'il n'y ait pas d'autres sources de financement si ce fonds était fermé. Elle se dit désormais satisfaite de la recommandation.

Les membres du comité présents sont unanimes dans leur accord.

**Point d'information :** Le Comité prend note :

- (a) de l'actualisation financière des 5 premiers mois de l'exercice 2022 ;
- (b) des prévisions financières du solde de fin d'année

**Point d'action :** Le Comité de prendre note et de recommander à l'approbation du Conseil d'administration/

- c) la clôture du Fonds d'urgence du DG

#### 4. Mise à jour sur les incidents de fraude en date du 15 juillet 2022

Varun transmet les excuses de Neville au C-FAR qui n'a pu être présent, étant donné qu'il a été très malade et a dû être hospitalisé. Nous espérons et prions pour qu'il s'en sorte rapidement.

Les membres du comité font part de leur inquiétude et demandent à Varun de transmettre à Neville leurs meilleurs vœux de prompt rétablissement.

En son absence, Varun présente des notes de haut niveau concernant le document relatif à la fraude que Neville avait communiqué, soit :

- La poursuite des efforts visant à renforcer les capacités au sein du Secrétariat. Cela permettra d'améliorer notre réponse immédiate en convainquant les donateurs que l'IPPF a la capacité de prendre en charge ces enquêtes aussi loin qu'il est possible et nécessaire.
- Des accords-cadres ont été signés avec de nombreux cabinets d'audit juricomptables approuvés dans la région Afrique — ce qui permet de réagir rapidement à toute allégation. Réduction du délai de déploiement des cabinets, qui passe de six mois à deux semaines à compter de la réception de l'allégation.
- Tendances inquiétantes, tant en Afrique que dans le monde arabe, en ce qui concerne les lanceurs d'alerte qui font des signalements, mais qui ne donnent pas suite, que ce soit lors de réunions ou en apportant des preuves supplémentaires, ce qui entraîne une perte de temps et d'argent considérable. Neville étudie la possibilité de communiquer clairement aux donateurs (suffisamment tôt) ce que l'IPPF pense de l'allégation et des preuves qui ont été présentées, afin de rendre les attentes des donateurs gérables.
- Un tableau récapitulatif a été ajouté à la fin, qui indique les pertes attendues dans chacun des cas de fraude. Une autre colonne sera ajoutée pour inclure le coût de l'enquête dans chacun de ces cas.

Nicolette demande [dans ses questions écrites] comment une fraude d'une telle ampleur, soit environ US\$ 4 M, a pu avoir lieu au Liberia, malgré les mécanismes d'assurance déjà en place. Elle demande si cela s'est produit avant ou après la restructuration de l'IPPF. Varun informe le comité que la fraude a été découverte en 2018 et que l'enquête a commencé en 2019/2020. Mark confirme que c'est vers 2020, peu de temps après que RSM ait rejoint l'IPPF en tant qu'auditeur interne.

Mark ajoute que l'une des raisons pour lesquelles il a fallu tant de temps pour finaliser le rapport sur le Liberia tient à la mauvaise qualité de l'audit juricomptable. Il ajoute qu'il y a également des doutes quant à l'ampleur de la fraude. Il termine en disant qu'il y aura toujours des cas de fraude, mais que grâce aux mesures proactives mises en place dans le cadre de l'assurance globale, de l'audit interne et des enquêtes en cours, les chances que ces cas soient de cette ampleur diminuent.

Bience demande à Varun s'il peut expliquer la question des lanceurs d'alertes et des allégations en cours. Varun répond que c'est un pan de l'histoire de l'IPPF qui se joue car ces deux régions ont dû faire face à leurs propres défis. C'est ainsi dit-il en donnant un exemple, qu'à la réception d'une plainte, lorsque l'équipe de triage s'enquiert du fondement de la plainte et demande des preuves, le plaignant, au lieu de fournir des preuves, envoie des allégations supplémentaires. Les allégations initiales et les nouvelles allégations, ainsi que les preuves présentées, peuvent ne pas être corroborées, mais l'IPPF devra quand même vérifier l'ensemble de l'affaire. Il souligne également que, parfois, le plaignant ne répond pas du tout au téléphone ou aux courriels. Dans tous les cas, l'IPPF doit suivre l'affaire, et nous avons eu des cas où rien n'est ressorti, que ce soit au niveau des preuves ou de l'allégation elle-même. Ce qui témoigne d'un certain malaise dans le système.

Varun poursuit en déclarant que l'IPPF aura sans aucun doute à faire face à cette situation au cours des années à venir, jusqu'à ce que les choses commencent à changer complètement.

Cependant, entre-temps, cela demande beaucoup de temps et d'efforts de la part du personnel du Secrétariat.

Bience demande de mettre en parallèle la gravité de l'allégation et le coût de l'enquête, et suggère c'est un domaine auquel l'IPPF devrait prêter attention à l'avenir. Dans un même temps, l'IPPF doit toujours envisager les enquêtes, non seulement pour prouver que l'allégation est juste, mais aussi pour prouver qu'elle est fautive pour la personne contre laquelle les allégations sont faites.

Varun est d'accord.

A l'échelon du Secrétariat, Mark souligne que dans le cadre de l'audit interne du Bureau régional Afrique, un questionnaire marqué confidentiel a été communiqué au personnel. Un certain nombre de personnes cependant ont contacté l'équipe de RSM pour s'assurer de la confidentialité du questionnaire et, ce faisant, ont soulevé un certain nombre de questions dans le cadre de ce questionnaire. Les questions soulevées ont été incluses dans les tests d'audit pour essayer de confirmer si elles étaient correctes ou s'il s'agissait simplement d'allégations malveillantes. L'un des avantages de l'enquête auprès du personnel est que ses membres ont eu l'impression d'être écoutés par un organe externe sur des sujets devant être examinés - ce qui a en fait écarté tout signalement ou lancement d'alerte. Nous projetons de faire la même chose pour d'autres bureaux du Secrétariat de l'IPPF, l'objet étant de minimiser le nombre d'alertes et de signalements. En un même temps, cela nous aidera à établir le plan de l'exercice prochain et à mieux comprendre certains des thèmes clés de ce que les gens ressentent du point de vue de la gouvernance.

Liz répond qu'il s'agira toujours d'un audit interne, ce qui est différent d'un lancement d'alerte et d'une plainte. Il s'agit de changer la culture pour que les gens se manifestent sans que cela n'atteigne le niveau où nous considérons qu'il s'agit d'une allégation de fraude grave. En fait, les gens signalent les faiblesses potentielles de nos structures internes afin que nous puissions les modifier et éviter les incidents de fraude et les lancements d'alerte.

*Point d'information : Le comité **prend note** de tous les dossiers de fraude récemment clos et de ceux en cours en date du 15 juillet 2022.*

## **5. Registre des risques stratégiques actualisé.**

Varun donne un bref aperçu des principaux risques stratégiques de l'IPPF et des mesures d'atténuation. Il souligne que deux changements ont été apportés :

1. Retrait du risque lié à la pandémie mondiale
2. Ajout de quelques mesures actualisées par rapport aux mesures d'atténuation que nous avons listées dans le registre de mars.

Nicolette demande qu'à l'avenir, ce registre soit présenté dans un format permettant aux membres du comité d'identifier et de se concentrer sur les changements. Varun s'excuse auprès du comité car le document n'a pas été conservé en mode suivi. Il confirme que la prochaine fois que le document sera présenté aux membres du C-FAR, les changements suggérés seront clairement mis en évidence.

Liz remercie Varun, en disant que cela va vraiment dans une bonne direction. Elle souligne que l'approche est bonne et le document solide. Elle espère que le comité le recommandera au Conseil d'administration comme demandé. Elle demande également qu'à l'avenir la direction

prépare un résumé ou une liste des principaux de brefs points au début de document afin de permettre au comité de comprendre rapidement les changements, plutôt que de parcourir l'ensemble du document qui fait 23 pages.

Varun approuve et note la demande.

Il n'y a pas d'autres questions et le C-FAR accepte de recommander le document au Conseil d'administration.

**Point d'action : Revoir et recommander l'approbation du nouveau registre des risques stratégiques de l'IPPF au Conseil d'administration.**

## 6. Plan d'audit interne

Liz demande à Varun de guider le comité sur les deux points suivants pendant qu'elle s'occupe de certaines affaires chez elle pour lesquelles elle doit éteindre sa caméra. Elle confirme qu'elle continuera à participer à toutes les discussions.

Mark commence en déclarant que des progrès raisonnables ont été réalisés par rapport au plan d'audit interne, bien qu'il y ait eu quelques retards en partie dus à la disponibilité des personnes et aux implications en termes de ressources. Il présente les mises à jour suivantes :

- Le rapport sur la gouvernance du Monde Arabe est terminé et finalisé. Ce rapport complète la mission d'audit juricomptable actuellement entrepris par PWC à la demande des donateurs internationaux. Dans le cadre de cette mission, les donateurs souhaitent que l'on examine certaines questions de gouvernance et que l'on détermine si des améliorations avaient été apportées au cours de la période allant du précédent Directeur régional à la DG actuelle. La ligne de référence a été établie sur la base des résultats du bilan financier effectué par l'IPPF. Les mêmes domaines ont été testés à nouveau pour déterminer si les améliorations attendues s'étaient effectivement produites. Les principales conclusions sont les suivantes :
  - Des progrès significatifs ont été réalisés
  - Certaines procédures développées sont actuellement en conflit avec les normes que l'IPPF a, et envisage de déployer, dans l'ensemble du Secrétariat.
  - Certaines procédures documentées ne couvrent pas les processus réels dans la pratique.
- Le rapport provisoire d'audit interne de la région Afrique a été transmis à Neville à fins d'examen. Compte tenu de sa maladie, le RSM a écrit à Alvaro pour trouver un moyen de faire avancer ce rapport et de commencer à mettre en œuvre les recommandations qu'il contient.
- Deux audits supplémentaires sont prévus au cours du reste de l'exercice, à savoir :
  - l'examen de la délégation de pouvoirs et des nouveaux processus en cours d'élaboration et la manière dont ils sont intégrés dans NetSuite ; et
  - la préparation de l'audit interne du bureau d'ESEAOR. Il est prévu de commencer vers septembre/octobre, sous réserve d'une pré-analyse.

Suite au retrait de Mark en raison de problèmes techniques, Varun souligne les priorités que Neville avait communiquées eu égard à l'audit interne :

- Priorité à la clôture de l'audit du BRA (bureau régional Afrique). Neville est satisfait des résultats de l'enquête auprès du personnel que Mark a souligné, et est désireux de l'étendre à l'ensemble du Secrétariat.
- Donner la priorité à une mission d'audit interne similaire pour le bureau d'ESEAOR.
- Audit de la délégation de pouvoir et mise à jour du document de délégation de pouvoir.
- Il poursuit en soulignant que l'un des soucis du Secrétariat est son incapacité à répondre aux rapports sur les mesures prises. Mark a indiqué qu'il y avait du retard dans le rapport sur les mesures prises, principalement en raison de problèmes de capacité. Quant à Neville, il pense que le nombre d'audits du Secrétariat pourrait être réduit, ou que seules les recommandations de haute priorité pourraient être examinées dans le rapport sur les mesures prises - afin de pouvoir les classer par ordre de priorité.

Mark rejoint la réunion. Il remercie Varun, ajoutant que son équipe s'efforce de travailler en fonction de la disponibilité des personnes et de faire des choses qui ne nécessitent qu'une contribution légère de la part des autres membres du Secrétariat (comme l'examen du document de délégation de pouvoirs et sa mise en œuvre dans NetSuite.) Il souligne en outre que les audits ont déjà mis en évidence la priorité ci-dessus. En ce qui concerne le rapport sur les mesures prises, il dit que l'équipe ne donne la priorité qu'aux domaines hautement prioritaires. Il souligne que jusqu'à présent, seules 4 des 51 mesures de gestion ont été mises en œuvre, et qu'une a été remplacée. Il déclare enfin qu'il s'efforcera de présenter les conclusions des actions prises par chaque audit afin que le comité ait une idée claire des domaines qui suscitent le moins d'attrait.

Liz remercie Mark, soulignant que certains des problèmes de capacité auxquels l'IPPF est confrontée vont perdurer car ils concernent l'ensemble du secteur et qu'il sera difficile pour l'IPPF d'avoir un personnel au complet. Elle fait part de sa discussion avec Varun à ce sujet. L'IPPF a quelques postes clés à pourvoir et il ne sera pas facile de recruter et de former. Elle demande à Mark des suggestions sur ce qui devrait être fait pour tenir compte des 51 recommandations.

Mark en convient, ajoutant que c'est à la direction de décider si elle veut ou non courir le risque lié à ces recommandations. Il prend note de la demande et, lors de son examen du rapport sur les mesures prises, l'équipe passera en revue les pièces justificatives des actions managériales et élaborera une stratégie avec la direction sur la façon de traiter les recommandations dans l'ordre des priorités énumérées. Il souligne également que certaines des recommandations à haute priorité peuvent être facilement mises en œuvre, indépendamment de l'implication des ressources, car elles sont relativement simples. Par exemple, des choses comme les réconciliations relatives aux achats et à la chaîne logistique.

Varun demande à Mark qu'une fois l'analyse de toutes les recommandations et de celles non encore mises en œuvre effectuée, son équipe et celle de Mark se réunissent et élaborent une stratégie eu égard aux recommandations non mises en œuvre. Il ajoute que si un soutien est nécessaire dans l'intérim – car comme l'a dit Liz, l'IPPF n'a pas eu de chance en termes de renforcement des capacités et cela semble se poursuivre dans tout le secteur – il nous faudra donc trouver des solutions provisoires pour résoudre ces problèmes plutôt que de les laisser en suspens. Il est convenu que Varun et Mark auront une discussion hors ligne pour faire avancer ce dossier.

Bience pose une question sur la contrainte de capacité. Elle souligne qu'il s'agit d'une année importante car l'IPPF se rapproche de l'Assemblée générale (AG). Certaines de ces questions sur l'audit et les contrôles financiers ont été longuement discutées lors de la dernière AG et elles

peuvent être soulevées à nouveau. Elle espère donc que RSM et l'équipe de direction travaillent à quelque chose qui permettra au CA de dire avec confiance que ces questions sont en cours de traitement en fonction de leur risque anticipé et de leur impact probable. En ce qui concerne la priorisation des actions, Bience souligne la nécessité de développer un critère clair sur la façon dont les recommandations sont identifiées comme étant de haute, moyenne et faible priorité. Varun explique le process suivi pour ce faire, les recommandations ainsi étiquetées étant approuvées entre RSM et la direction puis finalement acceptées par le C-FAR. Tou-te-s sont satisfaits de la réponse fournie.

Mark ajoute que l'IPPF traverse un environnement très difficile et qu'il s'agit d'une organisation complexe, de sorte que le processus d'audit interne doit naturellement tenir compte de tous les points susmentionnés, lorsque nous formulons des recommandations et que nous établissons des priorités.

Liz demande si le rapport final comprend un calendrier de mise en œuvre pour chaque point convenu. Car c'est là que les questions de capacité peuvent entrer en jeu. Nous pourrions constater que certaines de ces recommandations sont en fait d'une importance urgente et à haut risque, et que nous n'avons peut-être pas le personnel nécessaire pour les mettre en œuvre rapidement. Quel est le risque d'être en sous-effectif ? Je pense que c'est peut-être là que vous pouvez orienter le comité et nous tenir au courant comme il se doit.

Les recommandations ci-dessus sont notées et approuvées.

Liz remercie le comité, ajoutant que nous ferons un suivi auprès des membres absent-e-s de la réunion d'aujourd'hui et que nous veillerons à avoir un quorum pour toutes les actions nécessaires, y compris les commentaires écrits de Nicolette dont il sera rendu compte dans le procès-verbal.

**Point d'information :** Le C-FAR **revoit et prend note** de la mise à jour du plan d'audit interne et convient des priorités pour 2022.

## 7. Rapports de protection et gestion des incidents

- a) Rapport de protection et de gestion des incidents du 2<sup>nd</sup> trimestre 2022 et
- b) Rapport de protection et de gestion des incidents du mois de juin 2022

Vanessa présente les principaux points des deux rapports communiqués au C-FAR :

- 248 cas cumulés reçus depuis la mise en service du système en 2018, dont 202 cas clos à la fin du mois de juin. Cela représente 81% du nombre de dossiers clos à ce jour.
- Quelques dossiers délicats, et quelques anciens avec lesquels l'IPPF a eu du mal et qui font aujourd'hui l'objet d'un examen supplémentaire pour s'assurer qu'ils avancent plus rapidement.
- En ce qui concerne les dossiers en souffrance, l'IPPF a réduit leur nombre de 29% au cours du dernier trimestre et seuls 10 restent ouverts dont 7 peuvent réellement progresser, car trois d'entre eux sont en attente d'une action externe à l'IPPF.
- Les actions managériales liées aux audits progressent, bien qu'un peu lentement, en partie parce que Neville est en congé, ce qui sera traité en interne.
- Formation à la protection. La formation des formateurs est terminée dans toutes les AM d'ESEAOR, sauf une, et dans toutes les AM de SARO, sauf une. L'information

commence à bien circuler. Il y a désormais plus de 3000 personnes qui connaissent la protection grâce au travail que nous avons fait.

Bience remercie Vanessa pour sa présentation, félicitant l'équipe pour les progrès réalisés et la formation en matière de protection que le personnel a suivie – ce qui est essentiel pour aller de l'avant. Elle se soucie des anciens dossiers toujours ouverts : à quel moment les dossiers doivent-ils être fermés, et cela n'induit-il pas des défis en termes de nouveaux dossiers que vous devez traiter en même temps ?

Vanessa remercie Bience de sa question. Sur les 10 dossiers en souffrance qui restent ouverts à l'heure actuelle, trois d'entre eux ne peuvent être traités car ils font l'objet d'une action en justice. En ce qui concerne les sept autres dossiers, nous avons trois dossiers de protection liés aux AM. Nous ne cessons d'essayer de renforcer les capacités de nos AM, de les soutenir dans la gestion des dossiers, et de fournir des conseils et des documents si cela est demandé - car il est de notre devoir en tant que Secrétariat, de soutenir et de guider, mais non de diriger et d'instruire, à l'exception des dossiers de fraude. En ce qui concerne les malversations financières, notre implication sera différente pour des raisons évidentes, mais pour les autres dossiers, nos AM sont des organisations indépendantes qui sont responsables de l'avancement des dossiers.

Il n'y a pas de dossiers en cours ou en attente sur *SafeReport* qui ne fasse pas l'objet d'une surveillance et d'un examen rapides et réguliers. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour nous assurer que ces dossiers soient conduits à terme.

Judith demande quels sont les résultats des dossiers qui ont été fermés : ont-ils été corroborés, non corroborés, ou avons-nous perdu ou gagné ? Vanessa présente une diapositive au C-FAR sur tous les rapports reçus entre le 18 décembre et le 30 juin de cette année. Parmi les dossiers autres que les dossiers de protection, 32% ont été corroborés et 45% non corroborés. Et sur les 22 dossiers de protection que nous avons reçus à ce jour, 61% ont été corroborés et 17% non corroborés.

Liz remercie Vanessa pour cette magnifique diapositive et demande qu'un visuel similaire soit intégré aux documents communiqués au C-FAR. Vanessa confirme que les données de la diapositive de résultats seront incluses aux futurs rapports afin que le C-FAR puisse apprécier les données d'une manière différente.

Il n'y a pas eu de commentaires et le comité remercie Vanessa de sa présentation.

**Point d'information** : Le Comité prend note :

- (a) du rapport de protection et de gestion des incidents pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2022
- (b) du rapport de protection et de gestion des incidents pour le mois d'avril 2022

## 8. Questions diverses

Varun porte les points suivants à l'attention du CFAR et dit que tous les documents seront communiqués aux membres du comité peu après la réunion :

1. Investissement à court et à long terme - Le comité avait précédemment décidé d'aller de poursuivre avec Morgan Stanley et Treasury Springs pour les investissements à court et à long terme. Les deux propositions ont désormais été reçues.

Proposition reçue de Morgan Stanley pour un investissement à long terme pour l'IPPF :

- a. concerne environ US\$ 1,6 million que l'IPPF détient au nom du Cap-Vert
- b. est conforme avec la décision prise par le comité de faire appel à Morgan Stanley pour des investissements à long terme.

MS a fourni une proposition qui est un mix d'actions (60%) et d'investissements à terme fixe (40%).

**Proposition reçue de Treasury Springs pour un investissement à court terme pour l'IPPF :**

- a. concerne les liquidités que l'IPPF détient dans plusieurs devises. Comme mentionné, nous travaillons à la fois avec nos agents de change et avec Treasury Springs (qui a fourni cette plateforme d'investissement) pour identifier la meilleure stratégie d'investissement et de conversion de devises possible.
- b. Ceci est conforme avec la décision prise par le comité d'utiliser la plateforme fournie par Treasury Springs pour des investissements à court terme.

L'IPPF espère pouvoir générer un peu plus d'argent sur les fonds disponibles sur ses comptes bancaires, car les taux d'intérêt ont augmenté, et la Fed vient d'augmenter les taux d'intérêt de 0,75 point de base supplémentaire, ce qui signifie plus de retours sur les investissements à long terme.

2. Évaluation triennale du régime de retraite à prestations déterminées - les administrateurs du régime de retraite à prestations déterminées évaluent notre engagement contractuel et évaluent également les besoins de paiements au fonds de pension pour les trois prochaines années. Les principaux points à souligner sont les suivants :
  - Notre engagement contractuel est évalué comme étant « fort » au lieu de « tendant à être fort » la dernière fois
  - Notre passif est évalué comme étant beaucoup plus faible que la dernière fois
  - Compte tenu de l'augmentation des taux des valeurs sûres (obligation d'état essentiellement), le passif a baissé, mais cependant, comme les marchés des actions ne se portent pas très bien, l'actif a lui aussi été légèrement dévalué, mais le résultat net est toujours plus favorable qu'à la date de l'évaluation.

Ceci a déjà été revu et signé par Nicolette et également communiqué à Alvaro. Après la réunion, je communiquerai la proposition par courriel à tous les membres du comité CFAR, pour toute question ou commentaire, avant que nous approuvions l'évaluation et le financement de ce régime.

Les documents ci-dessus sont communiqués aux membres du comité après la réunion. La stratégie d'investissement à long terme présentée par Morgan Stanley est approuvée. Il n'y a pas d'autres commentaires sur les autres documents.

Liz et Varun remercient tout le monde pour leur précieuse contribution à la réunion.